

MAIRIE DE PÉROUGES



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2017

Présents : Paul VERNAY, Yves PAQUIER, Marc OBRINGER, Sylvie BORDERY, Odile RAPAUD, Magalie SAVART, Nathalie LAMBERT Christian MILLET, Bernard CHARDON, Maryvonne BOUCHARD, Catherine LEIGNIER, Marie-Pierre CHESSEL et Christelle MORTEL (arrivée au point 4)

Excusés : Chantal CLEMENT, et Annabelle BIANCHI (pouvoir M. BOUCHARD)

Absents :

Madame Magalie SAVART est élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 H 10

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du Conseil Municipal du 23 janvier 2017 avec 11 voix pour et 2 abstentions

=====

1. DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) :

Vente de 1 parcelle A 1278 de 405 m2, rue du Péage à Pérouges
A l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas préempter

Vente de 1 parcelle A 1722 de 991 m2, rue du Péage à Pérouges
A l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas préempter

Vente de 2 parcelles ZC 443 de 2 241 m2 et ZC 448 de 92 m2, impasse de la Polatière à Pérouges
A l'unanimité le conseil municipal décide de ne pas préempter

2 PROJETS 2017 : DEMANDE DE SUBVENTION

3 dossiers sont en projet pour cette année 2017 :

- La salle polyvalente et sa mise en accessibilité programmée dans notre planning. Une subvention de 15 % est acquise par le Département.
- Sur la RD4, des aménagements de sécurité au niveau du hameau du Péage.
- Sur le local technique, pose de panneaux photovoltaïques, et réfection de la toiture, et peut être des enduits de façades. Hélianthe et le SIEA nous accompagnent dans l'étude.

Des possibilités de subventions sont en cours à différents niveaux avec :

- L'Etat dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement local,
- La Région dans le cadre des contrats Ambition Région discutés avec la Communauté de Communes,
- L'Etat dans le cadre des contrats ruralité.

Par 13 voix pour, le Conseil Municipal donne son accord pour la dépose de dossiers de subventions pour ces 3 projets, auprès de ces différentes structures.

3 DOSSIERS EN COURS

Un point rapide est fait sur de nombreux dossiers en cours d'élaboration :

- Poteaux d'incendie : entretien et débit.
- Les barrières des 2 parkings payants. 2 propositions sont à l'étude.
- Des rendez-vous sont programmés avec la chambre des métiers et la chambre d'agriculture pour étudier les possibilités d'installations d'artisans ou d'agriculteurs sur la commune.
- La zone artisanale située à Rapan ne relève pas de la compétence économique de la Communauté de Communes, et reste gérée par la commune.
- Agenda 21. L'association Notre Village va nous réaliser un bilan des actions réalisées, en projet ou à envisager. La suite à donner sera décidée après ce bilan à mi-parcours.
- Numérotation des maisons et plaques de rues : réactualisation.
- Souscription pour la ferme : un dossier à relancer.
- Antenne de radiodétection. Elle vient d'être installée sur la toiture de l'office de tourisme et est en fonctionnement. L'inauguration aura lieu en juin.
- Une réunion autour de l'écophilopôle a eu lieu la semaine dernière. Le projet bien que ralenti se poursuit autour de différents groupes de travail. Une attention doit être portée pour la compréhension du projet envers les habitants. La fête aura lieu en septembre.
- Sécurité. 2 grosses manifestations (la Fête Médiévale et le Marché de Noël) entraînent des mesures de sécurité particulières (fouilles des visiteurs).

4 DELEGATION DOSSIER URBANISME

Monsieur le Maire explique que, si le maire ou un membre de sa famille est intéressé au projet faisant l'objet de la demande de permis ou de la déclaration préalable, soit en son nom personnel, soit comme mandataire, le conseil municipal de la commune ou l'organe délibérant de l'établissement public désigne un autre de ses membres pour prendre la décision.

Ainsi il est demandé au Conseil Municipal de désigner un membre du Conseil Municipal, qui signera ces demandes d'urbanisme.

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 13 voix pour, désigne Monsieur Marc OBRINGER afin de signer les autorisations d'urbanisme dans le cas où le maire serait intéressé par le projet.

5 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX AVEC L'OFFICE DE TOURISME ET LA CCPA

L'ancien Office de Tourisme de Pérouges bénéficiait de la mise à disposition de différents locaux communaux (locaux d'accueil, salle hors sac, et parfois salle polyvalente, caserne et ancienne mairie). La prise de compétence par la Communauté de Communes est la création de la nouvelle association Office de Tourisme de Pérouges-Bugey-Plaine de l'Ain, entraîne le transfert de ces mises à disposition ainsi que la subvention. Ce transfert doit s'effectuer dans les conditions identiques.

Par 8 voix pour 4 contre et 2 abstentions le Conseil Municipal souhaite le retrait du paragraphe précisant la mise à disposition ponctuelle de la salle polyvalente, de la caserne et de l'ancienne mairie.

Le texte ainsi amendé est approuvé par 10 voix pour 1 voix contre et 3 abstentions.

6 REMBOURSEMENT FRAIS AG « LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE »

Mesdames Odile RAPAUD et Sylvie BORDERY, Adjointes au Maire, se rendront à Gordes (Vaucluse) à l'occasion de l'assemblée générale de l'association « Les Plus Beaux Villages de France » du 24 au 26 mars 2017.

Les frais de repas engagés par Mesdames Odile RAPAUD et Sylvie BORDERY seront remboursés sur présentation des justificatifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 13 voix pour et 1 abstention le remboursement des frais de repas au profit de Mesdames Odile RAPAUD et Sylvie BORDERY lors de leur déplacement à l'assemblée générale de l'association « Les Plus Beaux Villages de France » du 24 au 26 mars 2017.

7 SIGNALÉTIQUE ET NOMS DES RUES

Une délibération est nécessaire afin d'officialiser les modifications qui sont intervenues dans le cadre de notre travail sur la numérotation des maisons. De nouveaux noms de rues ont été créés ; et des ajustements de tracés de rues ont été effectués.

A l'unanimité, le conseil accepte cette mise à jour des rues.

8 PLANNING DES REUNIONS DES COMMISSIONS

Marie-Pierre CHESSEL souhaite intégrer les commissions suivantes : groupes jeune avec la responsabilité et la commission environnement.

Christelle MORTEL est en cours de réflexion pour intégrer des commissions.

Commission « appel d'offres » : Bernard CHARDON devient suppléant et Christian MILLET, titulaire.

SCOT BUCOPA : Yves PAQUIER devient suppléant.

Sécurité : Paul VERNAY est responsable de cette commission.

Planning des réunions :

- 14 mars à 18 h : commission finances
- 15 mars à 18 h : commission écoles et jeunes
- 7 mars à 18 h : commission travaux et voirie
- En attente d'une date pour la commission communication
- 8 mars : commission urbanisme
- 21 mars à 18 h : commission tourisme, culture et vie associative.

9 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

- **Finances**
Budget en cours de préparation
- **Travaux et Voirie**
Les travaux sont essentiellement à la ferme.
Quelques travaux sont en cours de réalisation à l'école, aux toilettes publiques, ...
- **Environnement**
Recherche d'une marraine pour la rose de Pérouges lors de son baptême. Environ 40 rosiers seront à planter.

10 QUESTIONS DIVERSES

1 agent technique a été recruté pour s'occuper principalement des espaces verts et du fleurissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50

Le prochain conseil municipal aura lieu le 27 Mars 2017 à 20 h.